

Nice : les vétérans des essais nucléaires réclament justice

IRRADIÉS Militaires ou civils, ils ont été exposés aux essais nucléaires entre 1960 et 1996. Ces « vétérans » demandent réparation : un vrai parcours du combattant

À quatre-vingts ans, la Niçoise Marie Fivel se bat contre un troisième cancer après avoir perdu son mari, lui-même foudroyé par des tumeurs au cerveau. Tous deux, militaires de carrière, avaient servi dans le Sahara au début des années soixante, lors des essais nucléaires français à Reggane. Raymond Desbiaux, 72 ans, a subi au CHU de Nice l'ablation d'un rein. La conséquence d'un cancer provoqué, dit-il, par les irradiations subies entre 1962 et 1971 à Fangataufa, tout près de Mururoa, en Polynésie française. Alors engagé volontaire, il était maître d'hôtel dans la marine nationale, d'abord sur le Médoc et par la suite sur le Maine. Comme Marie Fivel, Raymond Desbiaux demande réparation. Il veut surtout que soit officiellement reconnu par l'État son statut de victime. « Nous avons été bêtement exposés », affirme l'ancien marin qui dénonce

la légèreté de l'époque : « Le jour où un tir était programmé, on appareillait avec les ingénieurs pour se poster à une vingtaine de milles nautiques (NDLR : moins de 40 km) du point zéro. Honnêtement, c'était beau à voir. Il y avait le soleil, puis le nuage et parfois le souffle que l'on sentait au-dessus de nos têtes. Avec, pour seule protection, une paire de lunettes. »

Dès le lendemain, l'équipage était de retour sur l'atoll : « On se baignait dans le lagon, on jouait à la pétanque, on mangeait du poisson. Il fallait bien s'occuper... »

70 cas dans les A.-M.

Les exemples comme ceux-là ne sont pas rares. Georges Reynier recense près de 70 cas dans le seul département des Alpes-Maritimes. Délégué pour la région Paca et la Corse de l'Association des vétérans des essais nucléaires (Aven), il était hier à Nice pour une réunion



Chez les « vétérans » des essais nucléaires, le taux des cancers serait supérieur de 35 % à la moyenne des Français.

(Photos F. Lec)

d'information. « Des essais ont eu lieu dans le Sahara jusqu'en 1966, et dans le Pacifique jusqu'en 1996 », rappelle-t-il. « Chez nos adhérents, qui ont aujourd'hui de 50 à 80 ans, les cancers du sang, du pancréas ou du sein – y compris chez l'homme – sont plus fréquents de 35 %. » Le délégué de l'Aven évoque même une transmission génétique avec des malformations chez l'enfant : « Je connais un vétéran du Var dont le petit-fils est né sans

mamelons. »

Les tribunaux de la Sécurité sociale et des pensions militaires ont parfois accordé des indemnités. Une loi de janvier 2010, dont les décrets d'application sont sortis l'été dernier, devrait faciliter les démarches. « Nous avons présenté à ce jour 500 dossiers, la commission dispose de près d'une année pour statuer », précise Georges Reynier.

FRANCK LECLERC
fleclerc@nicematin.fr

ILS ONT DIT

« Besoin de reconnaissance »



Fernand **ALEXANDRE**
64 ans, Nice

« Météorologiste militaire, je me trouvais dans le Pacifique en 1970. Cette année-là, huit tirs nucléaires ont été effectués depuis les îles Gambier, à 1600 km de Tahiti. Je souffre, comme beaucoup, d'un myélome multiple qui n'est pas reconnu par l'État. Je veux qu'il le soit, conformément à ce que l'on voit aux États-Unis, par exemple. C'est pour aller jusqu'au bout que j'ai rejoint l'association. »

« Dix ans de chimio »



Gérard **GIRMA**
72 ans, Nice

« Ancien appelé du contingent, j'ai servi en Algérie de 1959 à 1962, à une époque où il y a eu des essais. À 61 ans, on m'annonce la nouvelle : myélome multiple, ou cancer de la moelle osseuse. Chambre stérile, autogreffe. Un parcours plutôt lourd. Je suis toujours en chimio, heureusement sous forme de gélules que je dois prendre tous les jours. Je viens de monter un dossier et j'attends réparation. »